

Zeitschrift: Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Band: 12 (1955)

Heft: 8

Rubrik: Cours pour la formation de maîtres et maîtresses de sport 1956

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ernest Idla (Stockholm) revient à Macolin

En été 1951, l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport (E.F.G.S.) à Macolin (Suisse) organisait pour la première fois un cours international de gymnastique, dont la direction était confiée au professeur de gymnastique bien connu Ernest Idla. (L'ancien Esthonien Idla remporta un très grand succès à la Lingsgade de Stockholm, avec sa troupe de 300 jeunes filles. Ses remarquables démonstrations furent pour tous ceux qui eurent le plaisir d'y assister un événement extraordinaire.)

Etant donné le succès remporté par le premier cours, dont le thème porta essentiellement sur la formation du mouvement, l'E.F.G.S. se propose, à la demande de nombreux intéressés, d'organiser au mois d'octobre un deuxième cours avec Ernest Idla (*). Des démonstrations du célèbre groupe Idla clôtureront ce cours.

* Ce cours aura lieu du 9 au 15 octobre 1955. à Macolin. La finance de cours se monte à fr. 100.—, fr. 115.— (y compris le logement et la subsistance). Délai d'inscription: 1er octobre 1955. Les inscriptions doivent être adressées à l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport, Macolin (Suisse) qui fournira également tout renseignement complémentaire.

Cours pour la formation de maîtres et maîtresses de sport 1956

L'Ecole fédérale de gymnastique et de sport organisera, dès le 9 janvier 1956, un cours pour la formation de maîtres et maîtresses de sports. Ce cours durera 8 mois. Le cours de maîtres et maîtresses de sports est organisé sous forme d'internat, conformément au règlement de maison de l'E. F. G. S.

Plus de 70 maîtres et maîtresses de sports ont obtenu le diplôme de l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport dans les cours précédents et exercent une activité comme tels en Suisse ou à l'étranger, que ce soit comme moniteurs ou monitrices dans des instituts de gymnastique, comme maîtres de tennis et de ski dans les stations d'étrangers, comme maîtres ou maîtresses de sports ou chefs d'internat dans les instituts privés, comme maîtres de sports et administrateurs de clubs sportifs, comme chefs de bain et masseurs de station de bains, comme directeurs de l'enseignement de la gymnastique et des sports dans les corps de police de ville ou de canton, comme directeurs d'offices sportifs, comme conseillers de gymnastique et de sport, comme entraîneurs de football, comme moniteurs de gymnastique pour apprentis, comme maîtres de sports d'associations ou de clubs, etc.

Le cours de maîtres de sports assure aux candidats et candidates les capacités pédagogiques nécessaires à l'enseignement général de base et des branches spéciales choisies, ainsi que les notions fondamentales d'anatomie et de biologie, tout en les familiarisant avec l'histoire, le développement et les méthodes de l'éducation physique.

Admission à l'examen et au cours : sont admis à l'examen d'admission les candidats et les candidates suisses et étrangers de 18 à 40 ans, jouissant d'une bonne réputation (les candidats qui n'ont pas encore effectué leur école de recrue ne seront admis qu'avec l'autorisation expresse de l'E.F.G.S.).

Les candidats doivent disposer d'une formation générale suffisante, avoir une profession ou avoir suivi des études professionnelles équivalentes; ils doivent, en outre, prouver qu'ils possèdent une connaissance suffisante de la langue allemande et française, afin qu'ils soient en mesure de suivre l'enseignement, qui est donné exclusivement en ces deux langues. Ils doivent être, si possible, recommandés par une association de gymnastique et de sport.

L'examen d'admission se subdivise en un examen théorique sur la formation générale et en un examen pratique des aptitudes personnelles dans l'entraînement général de base et dans les branches spéciales choisies.

Choix des branches : Sont obligatoires pour tous les candidats: les branches théoriques imposées et les exercices de la formation générale de base ainsi qu'au moins l'une des branches spéciales choisies ci-après :

Branches spéciales : basketball, boxe, gymnastique féminine, football, gymnastique artistique, athlétisme léger, lutte, natation, ski, tennis (sous réserve de suppression de certaines branches si les inscriptions sont insuffisantes).

Dans la mesure où le plan d'études le permet, deux branches spéciales peuvent être autorisées pour le même candidat. La répartition des spécialités ne pourra être effectuée qu'après l'examen d'admission.

Finance de cours : La finance de cours se monte à fr. 2000.— pour les 8 mois resp. fr. 2400.— pour les étrangers (fr. 250.— par mois, resp. fr. 300.—). Sont compris dans la finance de cours: les frais de logement et de subsistance, la taxe d'école, etc., à l'exclusion des primes de l'assurance-accident et de la caisse maladie, des frais médicaux, la taxe d'examen et environ fr. 25.— pour l'achat des livres d'enseignement obligatoires.

La finance de cours doit être payée à l'avance, au compte de chèque postaux III/520 « Finance pour cours de maîtres de sport », soit au début du cours, soit par mensualités. Les demandes motivées visant à obtenir une bourse d'étude doivent être adressées en même temps que l'inscription au cours. Il ne peut pas être attribué de bourse aux candidats étrangers.

Diplôme : Les candidats et candidates qui ont suivi régulièrement le cours et qui réussissent l'examen final ont droit au diplôme de maître de sport de l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport.

Inscription au cours : Les personnes que ce cours intéresse sont priées de s'inscrire jusqu'au plus tard le 31 octobre 1955 auprès de l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport, en précisant bien « Inscription pour le cours de maîtres de sports ». La demande d'inscription devra être accompagnée de: certificat d'origine, certificats scolaires, certificat de bonne mœurs, certificat d'examen d'une école professionnelle, certificat de fin d'apprentissage et autres certificats professionnels ou de capacités, un bref curriculum vitae manuscrit, un rapport sur l'activité sportive passée avec attestation éventuelle relative à une formation spéciale ou des performances, recommandations d'associations de gymnastique et de sport, certificat médical, 2 photographies récentes.

Il sera précisé en même temps pour quelle(s) branche(s) spéciale(s) l'enseignement est désiré.

Dates importantes

Examens d'admission :	6/7 janvier 1956
Ouverture du cours :	9 janvier 1956
Camp de ski :	18 mars au 1er, respect. 8 avril 1956
Vacances	2 respect. 9 au 18 avril 1956 et 15-28 juillet 1956
Examens intermédiaires :	19-21 avril 1956
Examens finaux :	27 août au 1er septembre 1956 17-29 septembre (branches spéciales)
Clôture du cours :	29 septembre 1956

Renseignements : Tous renseignements complémentaires au sujet de ce cours peuvent être obtenus, soit par téléphone, soit par écrit auprès de l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport à Macolin (Tél. (032) 2 78 71).
Macolin, le 2 août 1955.

ECOLE FEDERALE DE GYMNASTIQUE ET DE SPORT

Le directeur: **A. Kaech**

Triomphe de l'idéal sportif

Francis Pellaud.

Les lecteurs de « Jeunesse forte, Peuple libre » se souviennent sans doute de la tragédie qui endeuilla une humble famille du beau village moyenâgeux de Saillon, voici exactement deux ans. Urbain et Raymond Berthousoz, deux jumeaux de huit ans, trouvèrent une mort tragique dans la piscine que les jeunes gens du groupement I.P. local avaient édiflée sur le bord du Rhône, au prix de sacrifices et de dévouement extraordinaires.

Dans un article nécrologique publié dans le No 10, du mois d'octobre 1953, nous avons évoqué le chagrin que nous causait ce malheureux événement, tout en recommandant à la vaillante jeunesse de Saillon de ne pas se laisser décourager par ce cruel coup du sort et de mener à chef la belle mission qu'elle s'était fixée en construisant cette piscine : apprendre à tous les enfants, dès l'âge le plus tendre, à maîtriser cet élément étranger et perfide : l'eau.

Deux ans se sont écoulés depuis ; contre toute attente, un procès, aussi inutile qu'immoral, a été intenté aux moniteurs I.P. et à la bourgeoisie locale ; mais les jeunes ont continué à se baigner et à apprendre à nager dans la piscine de Saillon !

Car, et c'est cela qui est beau dans toute cette pénible affaire, l'esprit sportif a triomphé d'un matérialisme sordide ! C'est si rare et, partant, d'autant plus réconfortant !

Poursuivant leurs efforts, en dépit des confrontations devant le tribunal, en dépit des sommations de paiement, en dépit de l'hostilité de certains milieux, les jeunes de Saillon n'ont pas craint de braver l'adversité en organisant, sur l'emplacement même du drame de 1953, une journée de propagande pour la natation, à laquelle ils nous firent l'honneur de nous convier, le samedi 20 août écoulé.

Ce fut une réussite à tous les points de vue. Il faut dire qu'au cours des deux années écoulées, les jeunes de Saillon n'ont pas chômé : de quelque trente mètres de longueur que mesurait le bassin il y a deux ans, ils l'ont agrandi à 40 m. sur environ 25 m. de largeur, avec une profondeur maximum de 4 à 5 m. La partie supérieure du plan incliné sert de « pataugeoir » aux débutants et aux enfants. L'alimentation

du bassin en eau se fait par infiltration, si bien que le filtrage de l'eau s'effectue automatiquement, de même que l'évacuation du trop-plein. Précisons en outre que cette journée de propagande était placée sous la très compétente direction de nos amis Claude Giroud, professeur de gymnastique et spécialiste de la natation, et Othmar Gay, l'infatigable moniteur I.P. de Saillon.

Le programme de cette journée comportait : 1) démonstrations des différentes nages : brasse poitrine, brasse dos, brasse coulée, crawl poitrine, crawl dos, brasse papillon, nage indienne et over-armstroke ; 2) démonstrations de sauvetage et de prises de libération dans l'eau : nage de transport, respiration artificielle ; 3) démonstration d'une leçon-modèle de natation avec une classe de non-nageurs.

Tout ce magnifique programme se déroula dans d'excellentes conditions, en présence d'un public fort intéressé, où les autorités communales côtoyaient les vieux et les jeunes de la région.

Ces démonstrations furent complétées, en soirée, par une conférence avec projections par M. Claude Giroud, et par la présentation du film « La valeur hygiénique et sociale de la natation ».

Grâce aux diligents et compétents services de la plume de M. Rossier, instituteur, toute la population valaisanne fut informée de cette initiative courageuse, qui complète admirablement les efforts entrepris dans notre cher canton en faveur de la natation.

Les jeunes de Saillon ne veulent pas rester sur leur lancée, et l'année prochaine verra se dérouler dans une piscine qui sera encore améliorée — grâce à l'appui, voulons-nous espérer, des autorités des communes avoisinantes de Saxon, Riddes et Leytron — un cours de natation qui sera clôturé par un concours pour l'obtention du challenge que l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport mettra généreusement à disposition.

Ainsi, le sacrifice d'Urbain et Raymond n'aura pas été vain, et leur souvenir restera à jamais gravé dans le cœur de tous ceux qui jouiront des bienfaits de la généreuse entreprise de nos courageux jeunes amis de Saillon, auxquels va toute notre sympathie.